



Extrait du Mille Babords

<http://www.millebabords.org/spip.php?article14656>

# Discours de Patrice E. Lumumba, le 30 juin 1960 le jour de la proclamation de l'indépendance du Congo.



- Publications -

Date de mise en ligne : mercredi 30 juin 2010

---

Copyright © Mille Babords - Tous droits réservés

---

<http://www.jennar.fr/index.php/disc...>

30 juin 2010

## **Discours du Premier ministre du Congo, Patrice Emery Lumumba**

Le 30.06.1960

Congolais et Congolaises,

Combattants de l'indépendance aujourd'hui victorieux, je vous salue au nom du gouvernement congolais.

A vous tous, mes amis qui avez lutté sans relâche à nos cotés, je vous demande de faire de ce trente juin 1960 une date illustre que vous garderez ineffaçablement gravée dans vos coeurs, une date dont vous enseignerez avec fierté la signification à vos enfants, pour que ceux-ci à leur tour fassent connaître à leurs fils et à leurs petits-fils l'histoire glorieuse de notre lutte pour la liberté.

Car cette indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, pays ami avec qui nous traitons d'égal à égal, nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang.

Cette lutte, qui fut de larmes, de feu et sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de nous-mêmes, car ce fut une lutte noble et juste, une lutte indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage qui nous était imposé par la force.

Ce fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste ; nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire, car nous avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers.

Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir, parce que nous étions des « nègres ». Qui oubliera qu' à un noir on disait « tu » non certes comme à un ami, mais parce que le « vous » honorable était réserve aux seuls blancs ?

Nous avons connu que nos terres furent spoliées au nom de textes prétendument légaux qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort.

Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un blanc ou d'un noir : accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres.

Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses ; exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort même.

## Discours de Patrice E. Lumumba, le 30 juin 1960 le jour de la proclamation de l'indépendance du Congo

Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les blancs et des paillotes croulantes pour les noirs, qu'un noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits « *européens* » ; qu'un noir voyageait à même la coque des péniches, aux pieds du blanc dans sa cabine de luxe.

Qui oubliera enfin les fusillades ou périrent tant de nos frères, les cachots ou furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime d'une justice d'oppression et d'exploitation.

Tout cela, mes frères, nous en avons profondément souffert.

Mais tout cela aussi, nous que le vote de vos représentants élus agréé pour diriger notre cher pays, nous qui avons souffert dans notre corps et dans notre coeur l'oppression colonialiste, nous vous le disons tout haut, tout cela est désormais fini.

La République du Congo a été proclamée et notre cher pays est maintenant entre les mains de ses propres enfants.

Ensemble, mes frères, mes soeurs, nous allons commencer une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur.

Nous allons établir ensemble la justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération de son travail.

Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir quand il travaille dans la liberté, et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique tout entière.

Nous allons veiller à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants.

Nous allons revoir toutes les lois d'autrefois et en faire de nouvelles qui seront justes et nobles.

Nous allons mettre fin à l'oppression de la pensée libre et faire en sorte que tous les citoyens jouissent pleinement des libertés fondamentales prévues dans la déclaration des Droits de l'Homme.

Nous allons supprimer efficacement toute discrimination quelque qu'elle soit et donner à chacun la juste place que lui vaudra sa dignité humaine, son travail et son dévouement au pays.

Nous allons faire régner non pas la paix des fusils et des baïonnettes, mais la paix des coeurs et des bonnes volontés.

Et pour tout cela, chers compatriotes, soyez surs que nous pourrons compter non seulement sur nos forces énormes et nos richesses immenses, mais sur l'assistance de nombreux pays étrangers dont nous accepterons la collaboration chaque fois qu'elle sera loyale et ne cherchera pas à nous imposer une politique quelle qu'elle soit.

Dans ce domaine, la Belgique même qui, comprenant enfin le sens de l'histoire, n'a plus essayé de s'opposer à notre indépendance, est prête à nous accorder son aide et son amitié, et un traité vient d'être signé dans ce sens entre nos deux pays égaux et indépendants. Cette coopération, j'en suis sûr, sera profitable aux deux pays. De notre côté, tout en restant vigilants, nous saurons respecter les engagements librement consentis.

## Discours de Patrice E. Lumumba, le 30 juin 1960 le jour de la proclamation de l'indépendance du Congo

Ainsi, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le Congo nouveau que mon gouvernement va créer sera un pays riche, libre et prospère. Mais pour que nous arrivions sans retard à ce but, vous tous, législateurs et citoyens congolais, je vous demande de m'aider de toutes vos forces.

Je vous demande à tous d'oublier les querelles tribales qui nous épuisent et risquent de nous faire mépriser à l'étranger.

Je demande à la minorité parlementaire d'aider mon gouvernement par une opposition constructive et de rester strictement dans les voies légales et démocratiques.

Je vous demande à tous de ne reculer devant aucun sacrifice pour assurer la réussite de notre grandiose entreprise.

Je vous demande enfin de respecter inconditionnellement la vie et les biens de vos concitoyens et des étrangers établis dans notre pays.

Si la conduite de ces étrangers laisse à désirer, notre justice sera prompte à les expulser du territoire de la République ; si par contre leur conduite est bonne, il faut les laisser en paix, car eux aussi travaillent à la prospérité de notre pays.

L'indépendance du Congo marque un pas décisif vers la libération de tout le continent africain.

Voilà, Sire, Excellences, Mesdames, Messieurs, mes chers compatriotes, mes frères de race, mes frères de lutte, ce que j'ai voulu vous dire au nom du gouvernement en ce jour magnifique de notre indépendance complète et souveraine.

Notre gouvernement fort -national -populaire, sera le salut de ce pays.

J'invite tous les citoyens congolais, hommes, femmes et enfants de se mettre résolument au travail en vue de créer une économie nationale prospère qui consacrera notre indépendance économique.

Hommages aux combattants de la liberté nationale !

Vive l'Indépendance et l'unité africaine !

Vive le Congo indépendant et souverain.

Patrice E. Lumumba

Premier ministre

---

Le 5 octobre 1960, le comte Harold d'Aspremont Lynden, ministre belge des Affaires africaines et proche du roi Baudouin, lui écrit : « ***L'objectif principal à poursuivre dans l'intérêt du Congo, du Katanga et de la Belgique est évidemment l'élimination définitive de Lumumba.*** »

# Discours de Patrice E. Lumumba, le 30 juin 1960 le jour de la proclamation de l'indépendance du Congo

Le 17 janvier 1961, après avoir été torturé, Patrice Lumumba est abattu par des militaires katangais en présence de trois officiers belges dont deux se chargeront de découper le corps en morceaux qu'ils jettent dans un fut d'acide.

Déclaration du Gouvernement belge, le 5 février 2002 : « À la lumière des critères appliqués aujourd'hui, certains membres du gouvernement d'alors et certains acteurs belges de l'époque portent une part irréfutable de responsabilité dans les événements qui ont conduit à la mort de Patrice Lumumba. Le Gouvernement estime dès lors qu'il est indiqué de présenter à la famille de Patrice Lumumba et au peuple congolais ses profonds et sincères regrets et ses excuses pour la douleur qui leur a été infligée de par cette apathie et cette froide neutralité. »

---

## **La dernière lettre de Patrice Lumumba**

*Essayant de gagner la province du Kasai contrôlée par ses partisans fin novembre 1960, Lumumba est capturé. De sa prison, il écrit à sa femme Pauline.*

Ma compagne chérie,

Je t'écris ces mots sans savoir s'ils te parviendront, quand ils te parviendront et si je serai en vie lorsque tu les liras. Tout au long de ma lutte pour l'indépendance de mon pays, je n'ai jamais douté un seul instant du triomphe final de la cause sacrée à laquelle mes compagnons et moi avons consacré toute notre vie. Mais ce que nous voulions pour notre pays, son droit à une vie honorable, à une dignité sans tache, à une indépendance sans restrictions, le colonialisme belge et ses alliés occidentaux - qui ont trouvé des soutiens directs et indirects, délibérés et non délibérés, parmi certains hauts fonctionnaires des Nations-Unies, cet organisme en qui nous avons placé toute notre confiance lorsque nous avons fait appel à son assistance - ne l'ont jamais voulu.

Ils ont corrompu certains de nos compatriotes, ils ont contribué à déformer la vérité et à souiller notre indépendance. Que pourrai je dire d'autre ?

Que mort, vivant, libre ou en prison sur ordre des colonialistes, ce n'est pas ma personne qui compte. C'est le Congo, c'est notre pauvre peuple dont on a transformé l'indépendance en une cage d'où l'on nous regarde du dehors, tantôt avec cette compassion bienveillante, tantôt avec joie et plaisir. Mais ma foi restera inébranlable. Je sais et je sens au fond de moi même que tôt ou tard mon peuple se débarrassera de tous ses ennemis intérieurs et extérieurs, qu'il se lèvera comme un seul homme pour dire non au capitalisme dégradant et honteux, et pour reprendre sa dignité sous un soleil pur.

Nous ne sommes pas seuls. L'Afrique, l'Asie et les peuples libres et libérés de tous les coins du monde se trouveront toujours aux côtés de millions de congolais qui n'abandonneront la lutte que le jour où il n'y aura plus de colonisateurs et leurs mercenaires dans notre pays. A mes enfants que je laisse, et que peut-être je ne reverrai plus, je veux qu'on dise que l'avenir du Congo est beau et qu'il attend d'eux, comme il attend de chaque Congolais, d'accomplir la tâche sacrée de la reconstruction de notre indépendance et de notre souveraineté, car sans dignité il n'y a pas de liberté, sans justice il n'y a pas de dignité, et sans indépendance il n'y a pas d'hommes libres.

Ni brutalités, ni sévices, ni tortures ne m'ont jamais amené à demander la grâce, car je préfère mourir la tête haute, la foi inébranlable et la confiance profonde dans la destinée de mon pays, plutôt que vivre dans la soumission et le mépris des principes sacrés. L'histoire dira un jour son mot, mais ce ne sera pas l'histoire qu'on enseignera à Bruxelles, Washington, Paris ou aux Nations Unies, mais celle qu'on enseignera dans les pays affranchis du colonialisme et de ses fantoches. L'Afrique écrira sa propre histoire et elle sera au nord et au sud du Sahara une histoire de gloire et de dignité. Ne me pleure pas, ma compagne. Moi je sais que mon pays, qui souffre tant, saura défendre son indépendance et sa liberté.

Vive le Congo ! Vive l'Afrique !

Patrice Lumumba

---

## Compte-rendu de la conférence de presse de ce mardi 22 juin 2010.

### **François Lumumba, fils aîné de Patrice, dépose plainte contre douze Belges impliqués dans l'enlèvement, la torture et l'assassinat de son père, Patrice Lumumba.**

C'est en présence de Guy, le fils cadet de Patrice Lumumba, né après l'assassinat de son père que Christophe Marchand, avocat et Ludo De Witte, expert, ont présenté et éclairé le contexte de la plainte qui sera déposée en octobre prochain.

La conférence de presse s'es tenue dans les locaux de la Ligue belge (francophone) des Droits de l'Homme. Son président, Benoît Van der Meerschen, a déclaré que, pour pouvoir faire la morale aux gouvernements africains sur les questions des droits de l'Homme, il convenait de balayer d'abord devant sa propre porte.

Ludo De Witte a rappelé l'implication belge directe dans le morcellement du Congo à la fin de l'année 1960. Le gouvernement belge de l'époque a soutenu activement, sur le plan politique et militaire, les sécessions des provinces du Kasai et du Katanga dans le but de renverser le gouvernement central, démocratiquement élu, de Patrice Lumumba. Le dossier complet constitué par Ludo De Witte peut être consulté (en néerlandais) sur le site [www.apache.be](http://www.apache.be) ).

Maîtres Christophe Marchand et Annemie Schaus (également professeur à l'ULB) se sont basés sur les conclusions de la commission parlementaire belge de 2001 qui avait établi que des militaires belges étaient présents sur le tarmac et dans l'avion où Patrice Lumumba a été torturé avant d'être livré aux bourreaux qui l'assassineront. Lors de la tenue de la commission parlementaire en 2001, Louis Michel avait promis la constitution d'un Fonds Patrice Lumumba mais cette promesse n'a pas été tenue.

D'un point de vue juridique, les douze Belges présents à l'époque et toujours vivants à l'heure actuelle peuvent être poursuivis pénalement pour participation à des crimes de guerre (transfert illégal, torture, n'avoir rien entrepris pour empêcher un assassinat). Selon une loi récente, les crimes de guerre sont imprescriptibles. Pour Maître Marchand, il s'agit d'un devoir de mémoire et il doit être accompli précisément en ce moment de commémoration des 50 ans de l'indépendance du Congo.

Aujourd'hui la famille entend se battre pour son droit à la vérité et éteindre enfin sa soif de justice. Des associations et des militants congolais présents à la conférence de presse ont assuré la famille et les avocats de leur soutien.

ÉGALITÉ se joint à ces exigences de mémoire, de vérité et de justice et apportera tout le soutien possible à cette cause urgente. ÉGALITÉ rappelle à cette occasion que son programme réclame l'enseignement de l'histoire de la colonisation et de l'immigration à l'école. Le discours de Patrice Lumumba, qui signa son arrêt de mort, doit être étudié par la jeunesse de notre pays.

Nadine Rosa-Rosso

URL de cet article

<http://www.legrandsoir.info/Patrice...>